

gences,—se disait-il.—Ils prennent le flambeau pour une torche... Attendez.

L'église d'Etretat, dont la construction remonte au douzième siècle, est un monument assez curieux du style de l'architecture byzantine.

Un porche, orné de sculptures grossières, précède la nef. L'abbé Bricord, nous le répétons, traversait ce porche au moment où il rencontra les pêcheurs.

Tous les six ôtèrent simultanément leurs bonnets rouges.

—Mes enfants,—leur dit le prêtre en s'arrêtant,—est-ce le bon Dieu, ou bien est-ce moi que vous venez chercher ici?...

—C'est, vous, monsieur le curé...—répondit le père Coquin,—c'est à vous que nous avons affaire....

—Eh bien, que me voulez-vous, mes enfants?...

—Nous venons vous prier de prendre votre gros livre, votre eau bénite, votre goupillon, et de venir avec nous sur le Perrey.

—Mais,—fit l'abbé Bricord,—je n'avais point entendu dire qu'il y eût un nouveau canot ou une nouvelle barque à bénir aujourd'hui....

—Oh! il n'y en a pas non plus.

—Alors, pourquoi me demander, ainsi que vous le faites, de porter sur la plage le missel et l'eau bénite?...

—Oh! monsieur le curé, ce n'est pas d'une bénédiction qu'il s'agit....

—Ah! murmura l'abbé Bricord avec étonnement.

—Il s'agit de maudire!... il s'agit de chasser!...—reprit le vieux pêcheur.

Le prêtre recula d'un pas et sembla pâlir.

—Maudire!... chasser!...—répéta-t-il,—et qui donc!...

—Le diable,—répondit le père Denis Coquin d'une voix sombre.

III.—L'ABBÉ BRICORD—ALAIN—THÉMISE.

En entendant les dernières paroles prononcées par le vieux pêcheur, l'abbé Bricord avait repris aussitôt sa figure calme et bienveillante.

Seulement, un léger sourire, qui s'efforçait de ne point paraître ironique, entr'ouvrait ses lèvres et laissait voir ses dents blanches et bien rangées.

—Chasser le diable!...—répéta-t-il.—Eh! mes pauvres enfants, je le chasse autant que je puis, et ce que je demande à Dieu dans mes prières, avec le désir le plus ardent d'être exaucé, c'est d'éloigner de nous ce tentateur qui rôde sans cesse autour de nos âmes...

Et le jeune prêtre ajouta, mais tout bas:—*Quærens leo quem devoret!*....

—Ah bien! par exemple,—répliqua le père Coquin qui n'avait pas compris le moins du monde que l'abbé Bricord parlait au figuré,—le bon Dieu ne vous a pas écouté pour cette fois-ci, monsieur le curé... il a laissé venir le diable... et c'est pour ça que nous voudrions que vous nous donniez la peine de venir le chasser.....

—Je vous accompagnerai partout où vous le voudrez, mes enfants; mais enfin, ce démon dont vous parlez, où est-il?...

—Dans la Tour Maudite.

—Ah! ah!... vous en êtes bien sûrs?

—Oui, monsieur le curé.

—Vous l'avez vu?...

Le vieux pêcheur hésita avant de répondre; mais cette hésitation fut de courte durée.

—Non, monsieur le curé, nous ne l'avons pas vu, mais c'est tout comme....

—Quelqu'un, alors, vous a dit l'avoir vu?...

—Non, monsieur le curé, personne.

—Expliquez-vous mieux, dans ce cas, je vous en prie, car je ne vous comprends guère.

—Monsieur le curé, il sort de la fumée de la Tour Maudite!...

Et le père Coquin s'arrêta convaincu que cette phrase allait produire sur son interlocuteur le même effet qu'elle aurait produit sur lui-même, si elle lui avait été dite dans une semblable circonstance.

Son attente fut déçue.

—Eh bien?—demanda simplement l'abbé Bricord.

—Monsieur le curé!—s'écria le pêcheur,—je vous dis qu'il sort de la fumée de la Tour Maudite!... Est-ce que vous trouvez que ça ne prouve rien?

—Cela prouve évidemment qu'il y a du feu,—répondit l'abbé Bricord en souriant de nouveau.—Je n'ai point la prétention de nier l'infailibilité du proverbe qui affirme qu'il n'y a point de fumée sans feu.

—Mais ce feu, monsieur le curé, ce feu, qui l'a allumé?

—Je n'en sais rien, ni vous non plus, à ce qu'il paraît.

—Nous ne le savons que trop, au contraire, monsieur le curé, c'est le diable!...

L'abbé Bricord haussa les épaules.

—Mes pauvres enfants,—fit-il d'un ton moitié indulgent, moitié sévère,—si vous me disiez cela un soir de *Caudrée*, je croirais que le gros cidre vous a porté à la tête et vous a ôté le bon sens et la raison....

—Ainsi, monsieur le curé,—reprit avec un grognement sourd le père Coquin, que la contradiction irritait,—ainsi vous ne croyez point qu'il sort de la fumée du toit de la Tour Maudite?...

Nous nous sommes pourtant mis à six pour la voir, cette fumée, et avec douze bons yeux, je vous en réponds!...

L'abbé Bricord frappa légèrement du pied.

—Ah!—s'écria-t-il,—ce ne sont pas les yeux du corps qui vous manquent, pauvres esprits aveugles que vous êtes!... ce sont les yeux de l'intelligence!... Ce n'est point la fumée que je nie, c'est la cause à laquelle vous l'attribuez!... Laissez donc là vos suppositions absurdes, qui viennent déjà de me faire commettre le péché d'impudence, dont je m'accuse et dont je me repens, et retournez tranquillement à votre besogne.

Et l'abbé Bricord, saluant de la main le groupe des pêcheurs, fit quelques pas pour s'éloigner.

Le vieux Denis Coquin se gratta l'oreille, et dit:—omme ça, monsieur le curé, vous ne voulez point venir à notre aide?...

—De quelle façon l'entendez-vous, mon ami?

—J'entends que vous refusez de porter sur le Perrey votre gros livre et votre eau bénite, et de chasser le diable en disant des paroles....

—Oui, certes, je refuse.

—Et pourquoi?

—Parce que si Dieu, dans certains cas, a accordé à ses ministres sur la terre le droit et le pouvoir d'exorciser le malin esprit, les formules de l'exorcisme, dans une circonstance comme celle qui se présente aujourd'hui, ne seraient et ne pourraient être qu'une cérémonie dérisoire, par conséquent sacrilège.

—Ah bien! puisque c'est comme ça,—répliqua le vieux pêcheur en remettant son bonnet rouge et en l'enfonçant jusque sur ses yeux, orageux symptôme qui ne manquait jamais de

faire trembler sa femme et ses dix enfants,—puisque c'est comme ça, nous n'avons plus qu'à dépecer nos barques et qu'à en faire du bois à brûler!....

—Etes-vous fou, Denis Coquin!—dit vivement l'abbé Bricord,—et que signifie cela?...

—Dam! monsieur le curé, nous ne retournerons point à la mer, pour sûr, tant que nous aurons le diable pour voisin... et puisque vous ne voulez pas le chasser... Il n'eût pas le temps d'achever.

—Ah! pauvres têtes faibles!...—s'écria le jeune prêtre,—pauvres ignorants et pauvres aveugles qui refusez de vous laisser conduire et éclairer par celui qui voit plus loin que vous et mieux que vous, il faut donc vous céder, sous peine de voir votre entêtement et votre crédulité enfanter des malheurs....

Que Dieu me pardonne ma faiblesse! je vais avec vous...

—Monsieur le curé,—hasarda le père Coquin, radieux de la première victoire qu'il venait de remporter,—n'oubliez pas le gros livre et l'eau bénite....

—Je n'en aurai pas besoin,—répondit l'abbé Bricord,—venez....

Et il se dirigea rapidement vers la plage, suivi de son cortège de pêcheurs.

Quand ils arrivèrent sur le galet, tous les habitants du village, hommes, femmes et enfants, s'y trouvaient déjà réunis.

Leurs regards, exprimant toutes les variétés de la curiosité et de l'effroi, se fixaient avec obstination vers la Tour Maudite, qui couronnait toujours son aigrette de fumée blanchâtre.

Rien n'éveillait l'imagination comme la terreur.

Un certain nombre de paysannes affirmèrent,—et de la meilleure foi du monde,—qu'une très-forte odeur de soufre venait jusqu'à elles.

(A continuer.)

CHOSSES ET AUTRES.

UN RENDU POUR UN PRÊTÉ.—Une jeune fille recevait depuis quelque temps d'un jeune homme, son cousin, des visites qui aboutirent à des propositions de mariage. Après avoir hésité pendant quelques semaines, la jeune fille consentit à épouser son cousin. Une fois le mariage conclu, les préliminaires allèrent leur train, les conventions matrimoniales furent dressées en bonne et due forme, les publications suivirent, puis les préparatifs; le futur époux fit les emplettes nécessaires et d'usage et fit cadeau à sa fiancée d'une superbe robe de soie.

Quoique ce mariage n'eût point encore reçu la sanction légale, on pouvait après cela le tenir pour certain. Pourtant, un beau jour, la jeune fille se ravisa et elle écrivit à son fiancé qu'elle avait pris une nouvelle décision et préférait conserver sa liberté.

Il est facile de comprendre l'effet que produisit sur l'ex-futur cette nouvelle inattendue; il vint immédiatement trouver sa cousine; il fit tant d'observations et de remontrances, et fut, paraît-il, si éloquent que sa cousine revint sur sa détermination. Bref, le mariage fut reconclu, le jour rechoisi, et les invitations refaites.

Au jour pris pour la solennité, les parents de la future vinrent pour assister à cette union qui avait déjà éprouvé tant de péripéties; quelques-uns même durent faire une route de dix à quinze lieues; un repas copieux fut préparé et l'on attendit l'arrivée du futur. Mais on attendit vainement; le futur ne parut point. Les commentaires, les suppositions et les inquiétudes allèrent leur train; le soir vint, mais le futur n'était point venu.

Le repas eut lieu quand même, puisque tout était prêt et puisque les convives étaient présents... à l'exception de celui dont la présence était la plus nécessaire. Le futur avait voulu prendre sa revanche.

EXÉCUTIONS.—Lolive a été déclaré coupable d'assassinat sur la personne de M. Parchevêque de Paris; il s'était vanté d'avoir participé à ce crime.

Au moment où le prêtre étendait la main pour donner sa bénédiction à ses assassins: "Tiens, voilà la mienne!" s'écria Lolive, en déchargeant sur lui son fusil. Lolive, dont le pourvoi a été rejeté, a été exécuté ce matin, 18 septembre, à Satory.

Deschamps a été déclaré coupable d'avoir commandé le peloton d'exécution qui le 27 mai 1871, au coin de la rue de Servan, a torturé et assassiné un jeune soldat appartenant à l'infanterie de ligne. Deschamps, dont le pourvoi a été rejeté, a été exécuté ce matin, 18 septembre, à Satory.

Denivelle (Léon-Alfred) a été déclaré coupable d'avoir fait partie du peloton d'exécution qui a assassiné M. de Beaufort. Après avoir coopéré pendant plus d'une heure aux tortures infligées à ce malheureux, il a tiré sur sa victime, déjà renversée, un coup de fusil à bout portant, et il l'a transpercée ensuite d'un coup de baïonnette. Denivelle, dont le pourvoi a été rejeté, a été exécuté ce matin, 18 septembre, à Satory.

Les dames liront avec plaisir ce qui suit:

LES CHAPEAUX A LA MODE.—Aux courses de Chantilly, le rédacteur de la *Vie élégante* a été frappé de la tendance que prennent les petits appareils bizarres que les femmes se posent actuellement sur la tête et qu'elles décorent du nom de chapeaux.

La pensée qui a présidé à l'invention du chapeau est évidemment celle de protéger le visage contre le soleil, ou la pluie ou le vent. Or, sous prétexte de chapeau, maintes personnes élèvent sur le sommet de la tête quelque chose de cylindrique, haut comme un petit tambour d'enfant, orné de rubans, de fleurs et de dentelles, sans bord ni visière, suspendu par la grâce de Dieu, un peu sur la gauche et sur la droite, accroché à d'opulentes fausses nattes, qui s'enroulent capricieusement sur la nuque.

Cette sorte de chapeau ne sert exactement à rien ni contre le soleil, ni contre la pluie. Celles qui sont laides le sont un peu plus, mais d'une manière plus gaie, puisqu'elles deviennent drôles; celles qui sont jolies le sont indépendamment de tout: elles seraient coiffées d'un panier, comme disait jadis le joyeux Rabelais, qu'elles n'en seraient que davantage moult plaisantes et entraînantes.

Et elles le savent de reste. Mais quand on pense que ces ridicules petites casquettes sont appelées sans nul doute à parader sur les bords de la Tamise et sur ceux de la Sprée, cela prend les proportions d'une revanche.

Un voyageur écrivait son nom sur le registre d'un hôtel et vit une punaise qui marchait tranquillement sur la feuille.

Oh! par exemple, s'écria-t-il, voici qui est trop fort! Je connaissais les puces d'Omaha, les punaises de Cincinnati, les araignées de Kansas City, la vermine de Fort Scott; mais dans

aucun pays, je n'ai encore vu les punaises venir avec tant d'empressement regarder sur le registre de l'hôtel le numéro de ma chambre.

DUEL FATAL.—Une rencontre a eu lieu aux portes de Laval entre M. le baron Ritter, receveur des finances à Mayenne, et M. Appleton, ancien sous-préfet de Mayenne, sous-préfet d'Avranches.

Les témoins de M. Ritter étaient M. le comte de Chamisso et M. le marquis de Roquefeuil. Ceux de M. Appleton: MM. Carré-Kérisonet, député, et Fentrier, ancien officier des turcos.

Au signal donné, la balle de M. Appleton perça le pantalon de M. Ritter. Le pistolet de M. Ritter rata.

Les pistolets furent rechargés. M. Appleton fut touché; la balle avait traversé le poumon droit et brisé la moëlle épinière.

La cause du duel est diversement interprétée. Il y a près de trois mois que l'affaire était pendante.

M. Appleton est mort dans d'horribles souffrances et son corps a été transporté à Rennes, sa ville natale.

M. Appleton était âgé de 28 ans et parent de M. Picard, député. Un avenir brillant s'ouvrait devant lui.

M. Ritter est un homme d'une quarantaine d'années et ancien officier de l'armée. Il vient de subir un premier interrogatoire et passera devant les assises de Mayenne du 2 au 6 octobre plus tard.

Les suites de l'infidélité:—

M. J... avait épousé, l'année dernière, une jeune fille d'une rare beauté. Il y a quelques mois, il s'aperçut que sa femme feignait pour lui une affection qu'elle n'avait jamais eue. A partir de cette époque, il se mit à s'occuper de ses affaires avec une ardeur toute nouvelle et d'une manière toute exclusive; il entreprit plusieurs voyages à Lyon et dans le midi de la France, où il possédait deux importantes filatures.

Pendant ses absences, M. M... qui avait presque complètement abandonné le commerce depuis la guerre, avait la haute main dans la maison de son ami.

Dans la nuit de vendredi à samedi, M. J... de retour de Marseille où il avait passé une semaine, rentra à son domicile rue St. Martin.

La plus terrible nouvelle l'y attendait. Sa femme s'était enfuie la veille avec M. M... Le coup qu'il ressentit fut si violent qu'il erra le reste de la nuit dans les rues, sans but et comme un fou. Cependant il doutait encore de son malheur, mais le matin il acquit la certitude que M. M..., non content de lui ravir sa femme, avait abusé de sa signature et de sa pro-curation.

M. J... s'exagérant l'étendue de l'abus de confiance dont il était l'objet, perdit la tête et se crut ruiné.

Hier matin, à onze heures, il quitta son bureau et, repoussant l'assistance des personnes de sa famille qui l'entouraient, il s'enferma dans son cabinet pour écrire.

Un quart d'heure après il se tira dans la bouche deux coups de revolver. On enfonça la porte et on le trouva renversé sur un fauteuil.

Il était mort.

M. M... est activement recherché.

FOUR FURIEUSE.—Patrick Levy, ancien pensionnaire des Asiles des lunatiques, avait récemment reçu un congé d'un mois qu'il est venu passer dans sa famille à New-York, n. 631 Neuvième rue. Il y a quelques jours des cris de détresse partis de cette maison ont éveillé l'attention des voisins, et on a bientôt su par un petit garçon que Levy massacrait sa femme et ses enfants. A cette nouvelle, l'officier de police Patrick Guilep, s'adressant au groupe nombreux formé par les curieux, a demandé si quelqu'un voulait l'aider à s'emparer du fou, et ne recevant pas de réponse il s'est élancé seul dans la maison, a enfoncé la porte de l'appartement de l'aliéné, et s'est trouvé en présence d'un terrible spectacle: Au milieu de la chambre, le fou tenait d'une main par les cheveux sa fille agenouillée, et de l'autre il lui sciait le cou avec une petite scie de cuisine.

L'officier de police s'est élancé sur le maniaque, et une lutte furieuse s'est engagée entre ces deux hommes. Dans leurs efforts pour se renverser l'un l'autre, ils sont arrivés sur le palier et ont roulé l'escalier ensemble. L'officier s'est remis le premier sur ses pieds et s'est rendu maître du maniaque qu'il a entraîné à la station. Immédiatement après il est revenu, accompagné d'un capitaine, et tous deux ont envoyé chercher des secours médicaux pour la femme et la fille de Lévy, si dangereusement blessées l'une et l'autre que leur guérison est très douteuse, surtout celle de la mère dont le crâne est fracturé.

La Consommation, la Bronchite, la Dyspepsie, l'action faible et irrégulière du cœur et une longue liste de maladies analogues sont attribuées à la dépression du système nerveux. Considérant l'effet salutaire et tonique exercé sur ces maladies par le sirop composé d'Hypophosphite, de Fellows, nous pensons attribuer à ce remède l'amélioration prompte de la santé de ceux qui sont atteints de ces maladies.

CE QU'IL PRÉTEND ÊTRE ET POUVOIR FAIRE.—Le grand remède Shoshonee prétend être purement végétal, et avoir la vertu de guérir plus qu'aucun autre remède ou composition qui ait jamais été découvert. Il a la prétention d'avoir opéré plus de guérisons radicales et étonnantes là où il a été employé, que toutes les autres médecines ou compositions combinées. Il revendique le droit d'avoir été mis en usage par des médecins licenciés et de leur avoir été expédié à des centaines de milles. Il prétend avoir le pouvoir d'émouvoir et purifier le sang d'une manière permanente. Il prétend avoir le pouvoir de guérir les poumons des personnes arrivées au premier et second degrés de bronchite et consommation, etc., etc., et nous vous disons: faites-en l'essai.

3-42 d.

Les annonces de naissances, mariages ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'unécu chaque.

NAISSANCES.

A Northboro, Mass., le 3 août, Mme Joseph Derosiars, un fils.

A Concord, N. H., le 8 octobre, la dame de M. E. Lalanne, marchand-épicière, une fille.

MARIAGES.

A Montréal, à l'église de Notre-Dame, le 9 octobre courant, par le Rév. M. Giband, E. Lavigne, Eor., à Dlle. E. Valiquette. La garde d'honneur se composait de M. A. Valiquette, avec Dlle. A. Lavigne; M. T. Valiquette avec Dlle. M. Valade; M. Ferd. Morin avec Dlle. A. Valiquette.

A Spencer, Mass., par le Rév. J. Casson, M. Philias Jetté, ci-devant de St. Denis, P. Q., à dame veuve Agnès Lapointe dit Désautels, ci-devant de Joliette, P. Q.

Garçon et fille d'honneur, M. Napoléon Plante et Dlle. Olivine Bédard, aussi de Spencer.